



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 PARIS

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

**INSTITUT NATIONAL DE FORMATION ET D'APPLICATION DU
CENTRE D CULTURE OUVRIERE « I.N.F.A. »**

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 6 novembre 2015

Siège social : 12, avenue du Val de Fontenay
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

SIREN : 785 740 291

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Conseil d'Administration d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



**INSTITUT NATIONAL DE FORMATION ET D'APPLICATION
DU CENTRE DE CULTURE OUVRIERE « I.N.F.A. »**

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 6 novembre 2015

Siège social : 12, avenue du Val de Fontenay
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

SIREN : 785 740 291

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Conseil d'Administration d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres du Conseil d'Administration de la **Fondation " I.N.F.A "**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation INFA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la partie « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 5 mai 2026

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



✓ Certifié par  yousign

Brice ROGIR

INFA

Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	367 557	367 557	0	8 976
	Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes				
	TOTAL	367 557	367 557	0	8 976
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	606 476		606 476	606 476
	Constructions	4 153 338	3 140 437	1 012 900	1 104 581
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 981 481	3 222 771	758 709	629 734
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				2 134
	TOTAL	8 741 296	6 363 209	2 378 086	2 342 927
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations	7 952 512	7 948 640	3 872	3 872
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	718 963		718 963	690 236
	Autres immobilisations financières	412 783		412 783	551 915
TOTAL		9 084 258	7 948 640	1 135 618	1 246 023
Total (II)		18 193 112	14 679 407	3 513 704	3 597 928
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 933 279	476 228	4 457 051	5 293 217
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	1 138 213		1 138 213	1 360 174
	Charges constatées d'avance	54 775		54 775	128 315
	TOTAL	6 126 268	476 228	5 650 040	6 781 707
	Divers				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus	3 000 000		3 000 000	3 049 584
	Disponibilités	1 776 453		1 776 453	1 648 437
Total (III)		10 902 722	476 228	10 426 494	11 479 730
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		29 095 834	15 155 635	13 940 199	15 077 658
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)				

INFA

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	9 000 000	9 000 000
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	4 500 000	4 500 000
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-7 680 205	-7 062 104
	Excédent ou déficit de l'exercice	143 022	-618 100
	Situation nette (sous-total)	5 962 817	5 819 794
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	372 117	59 487
	Provisions réglementées		
Total (I)		6 334 934	5 879 281
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs	678 703	1 175 398
	Avances conditionnées		
Total (I bis)		678 703	1 175 398
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total (II)			
Provisions	Provisions pour risques	225 185	263 585
	Provisions pour charges	188 509	198 812
	Total (III)	413 695	462 398
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	514 704	643 588
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 496 173	2 818 032
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	3 324 840	4 035 370
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 761	
	Autres dettes	150 386	63 587
	Produits constatés d'avance		
Total (IV)		6 512 866	7 560 579
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		13 940 199	15 077 658
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

INFA

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	209 015	
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	15 063 947	15 432 063
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	253 269	177 124
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		700
	<i>Dons manuels</i>		700
	<i>Mécénats</i>		
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	186 510	406 453
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	560 429	351 037
	Total des produits d'exploitation (I)	16 273 172	16 367 379
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	6 754 853	6 865 174
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	484 337	569 641
	Salaires	6 006 240	6 326 192
	Cotisations sociales	2 148 171	2 281 995
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	387 859	386 114
	Dotations aux provisions	88 600	79 000
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	743	
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	302 358	118 047
	Total des charges d'exploitation (II)	16 173 163	16 626 165
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		100 008	-258 786
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	72 211	
	Autres intérêts et produits assimilés		49 604
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (III)	72 211	49 604
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilés	29 197	5 966
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (IV)	29 197	5 966
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		43 013	43 637
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		143 022	-215 148

INFA

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V) Total		371 038
Charges exceptionnelles (VI) Total		773 990
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-402 952
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	16 345 383	16 788 022
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	16 202 361	17 406 122
EXCÉDENT OU DÉFICIT	143 022	-618 100
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		5 795
Bénévolat		
TOTAL		5 795
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		5 795
Personnel bénévole		
TOTAL		5 795

1 Description de l'objet social

L'établissement dit « Fondation Institut National de Formation et d'Application (Fondation INFA) », reconnu d'utilité publique, fondé en 2015 par arrêté du ministre de l'intérieur, a été créé dans le respect des valeurs et en continuité avec l'histoire de l'Institut National de Formation et d'Application du Centre de Culture Ouvrière (CCO), association fondée le 16 février 1945 et régie par la loi du 1er juillet 1901.

La Fondation n'a aucun caractère politique ou confessionnel.

Son siège se situe dans le département du Val-de-Marne.

2 Missions sociales réalisées

La Fondation INFA favorise l'accès et le retour à l'emploi, la reconversion professionnelle, et la promotion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes. Elle accorde notamment une attention particulière aux personnes éloignées de l'emploi, via des enseignements liés aux savoirs de base, à la remobilisation des individus, à la levée des freins socio-professionnels, la citoyenneté et la mobilité.

L'offre de formation répond aux besoins des entreprises, des associations et des collectivités publiques tout en couvrant l'ensemble des activités de la formation professionnelle (insertion, apprentissage, formations qualifiantes, validation des acquis de l'expérience, bilan de compétences). Les formations dispensées par l'INFA permettent des qualifications allant du niveau 3 (CAP) au niveau 7 (Bac +5).

La Fondation INFA est présente dans 7 régions métropolitaines, via 7 directions territoriales, et propose une offre territoriale de proximité. Elle accueille des publics étudiants, des demandeurs d'emplois, des salariés et des dirigeants/entrepreneurs.

3 Description des moyens mis en œuvre

Les moyens d'action de la fondation sont constitués par :

- Les actions de formation et d'insertion qu'elle mène en s'appuyant particulièrement sur l'alternance et la pédagogie de l'action (mise en situation concrète), notamment par la voie de l'apprentissage,
- Ses centres de formation, ses plateaux techniques et ses ateliers pédagogiques,
- Sa direction des ressources pédagogiques et innovation,
- Son centre de ressources dématérialisé,
- Son réseau Alumni,
- Des fonds d'aide à la formation et à la recherche,
- Ses publications,
- Ses canaux de diffusion en multimédia,

Et tout autres moyens concourant à son action.

4 Faits caractéristiques d'importance significative

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été marqué par l'application des nouveaux règlements comptables ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03.

4.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

5.1.1 Règlement comptable

Les comptes annuels de la Fondation ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n° 2018-06 du 05 décembre 2018, modifié par les règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

5.1.2 Changement de méthode comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent (N-1) selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

- Les postes d'immobilisations incorporelles/corporelles en cours et d'avances et acomptes sur immobilisations sont reclassés sur le poste « Immobilisations incorporelles/corporelles en cours, avances et acomptes ». Ce reclassement n'a pas d'impact sur la présentation des comptes de l'exercice.
- Le poste « Charges constatées d'avance » avant présenté dans le poste divers de l'actif circulant est reclassé dans les créances de l'actif circulant.
- Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Autres produits » pour un montant de 8 K€

en 2025 et au niveau des charges de personnel sur la rubrique « Cotisations sociales » pour les remboursements perçus au cours de l'exercice pour un montant de 164 K€ en 2025.

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.
- Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ». Aucun montant n'a été constaté en 2025.
- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classés en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées » pour un montant de 1 K€ en 2025.
- Les pénalités et amendes fiscales précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ». Aucun montant n'a été constaté en 2025.
- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées et reclassées soit en « Total des produits exceptionnels », soit en « Concours publics et subventions d'exploitation » pour les quotes-parts de subvention d'investissement pour un montant de 30 K€ en 2025.
- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».

5.1.3 Changement d'estimation

La Fondation n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.1.4 Corrections d'erreur

La Fondation n'a comptabilisé aucune correction d'erreur significative

6 Informations relatives aux postes du bilan

6.1 Actif immobilisé

6.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	Montant à l'ouverture de l'exercice 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice 31/12/2025
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	367 557			367 557
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	367 557			367 557
TERRAINS	606 477			606 476
CONSTRUCTIONS	4 141 073	12 264		4 153 338
Constructions sur sol propre	2 569 895			2 569 895
Agencements et Installations	1 571 178	12 264		1 583 443
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE	3 878 113	404 655	301 286	3 981 481
Matériel pédagogique	1 481 348	316 510	3 982	1 793 876
Installations générales	1 396 925	51 727	297 304	1 151 347
Matériel de transport	903			903
Matériel de bureau et informatique	597 026	36 418		633 444
Autres immobilisations	401 911			401 911
IMMOBILISATIONS EN COURS	2 135		2 135	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 627 798	416 920	303 421	8 741 296
TOTAL	8 995 355	416 920	303 421	9 108 853

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	Montant à l'ouverture de l'exercice 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice 31/12/2025
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	358 581	8 977		367 557
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	358 581	8 977	0	367 557
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS	3 036 492	103 946	0	3 140 437
Constructions sur sol propre	1 515 747	65 426		1 581 173
Agencements et Installations	1 520 745	38 520		1 559 265
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE	3 248 376	274 937	300 542	3 222 771
Matériel pédagogique	1 201 817	131 219	3 238	1 329 798
Installations générales	1 151 413	68 949	297 304	923 058
Matériel de transport	892	0		892
Matériel de bureau et informatique	505 063	69 323		574 386
Autres immobilisations	389 191	5 446		394 637
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 284 868	378 883	300 542	6 363 209
TOTAL	6 643 449	387 859	300 542	6 730 766

6.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les durées d'amortissement pratiquées, selon le mode linéaire, sont les suivantes :

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Logiciels informatiques	3 ans

6.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les durées d'amortissement pratiquées, selon le mode linéaire, sont les suivantes :

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Constructions	35 ans
Installations générales et agencements :	8 à 20 ans
- Revêtements de sol	8 ans
- Electricité	10 ans
- Façade	15 ans
- Menuiserie intérieure	20 ans
Matériels d'activité :	3 à 10 ans
- Matériel pédagogique (informatique, vidéo ...)	3 à 5 ans
- Application (cuisine, outillage ...)	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Les principaux mouvements concernent :

- L'acquisition de matériel pédagogique pour 317 K€ notamment sur le site de Gouvieux, d'aménagements divers pour 52 K€ et de matériel informatique pour 36 K€ ;
- La sortie des immobilisations du site de Montpellier suite à la fermeture du site pour 301 K€ bruts. La valeur nette comptable était de 1 K€ à la sortie de ces immobilisations.

6.1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

6.1.5.1 Immobilisations financières brutes

Situations et mouvements	Montant à l'ouverture de l'exercice 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice 31/12/2025
PARTICIPATIONS FINANCIERES	7 952 511	0	0	7 952 511
SARL BEAUSOLEIL	2 000			2 000
SCI PLAISANCE INFA	7 950 511			7 950 511
PRETS	690 236	28 727	0	718 963
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	551 915	36 135	175 267	412 783
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 194 662	64 862	175 267	9 084 258

Les entrées de l'exercice concernent principalement le prêt action logement 2025 pour 29 K€ et de nouveaux dépôts et cautionnements pour 36 K€. Les sorties de l'exercice concernent la sortie des dépôts de garantie du site de Champ sur Marne pour 160 K€ et d'autres dépôts et cautionnements pour 15 K€.

6.1.5.2 Dépréciation des immobilisations financières

Situations et mouvements	Montant à l'ouverture de l'exercice 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice 31/12/2025
PARTICIPATIONS FINANCIERES	7 948 640	0	0	7 948 640
SARL BEAUSOLEIL	0			0
SCI PLAISANCE INFA	7 948 640			7 948 640
PRETS	0			0
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0			0
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 948 640	0	0	7 948 641

6.1.6 Informations relatives aux filiales et participations

La Fondation détient des participations dans la SARL BEAUSOLEIL pour 9% du capital et dans la SCI PLAISANCE INFA pour 100% du capital.

La valeur nette des titres détenus dans la SCI PLAISANCE INFA est de 2 K€. Historiquement, une dépréciation a été constatée sur la participation.

La quote-part de résultat 2025 de la SCI Plaisance de – 5 K€ a été enregistrée en charges de l'exercice 2025 dans les comptes annuels de la Fondation.

Le compte courant avec la SCI PLAISANCE s'élève à 802 K€ au 31.12.2025. Une avance de trésorerie de 500 K€ a été versée la Fondation sur l'exercice.

6.2 Actif circulant

6.2.1 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6.2.1.1 Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 131 746	0	1 131 746
Créances rattachées à des participations	0		
Prêts (1)	718 963		718 963
Autres	412 783		412 783
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	6 126 268	6 126 268	0
Créances clients et comptes rattachés	4 933 279	4 933 279	
Autres créances	1 138 213	1 138 213	
Charges constatées d'avance	54 775	54 775	
TOTAL	7 258 014	6 126 268	1 131 746

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

6.2.1.2 Provision pour dépréciation des créances

Situations et mouvements	Montant à l'ouverture de l'exercice 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice 31/12/2025
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	525 435		49 207	476 228
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	525 435	0	49 207	476 228

Une provision pour dépréciation des créances clients est constatée pour 476 K€ dans les comptes au 31.12.2025. Elle est calculée en fonction de la typologie des clients (institutionnels, OPCO, entreprises, individus) et de l'antériorité de la créance.

6.2.1.3 Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant brut
INTERETS COURUS	92 103
CLIENTS	2 586 830
Factures à établir	2 586 830
AUTRES PRODUITS	317 643
Avoirs à recevoir	248 988
Personnel	0
Organismes sociaux	4 769
Etat	15 214
Autres produits à recevoir	48 672
TOTAL	409 746

6.2.2 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 55 K€ et correspondent à des charges d'exploitation.

6.3 Fonds propres

6.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

Situations et mouvements	Montant à l'ouverture de l'exercice 31/12/2024	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice 31/12/2025
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	9 000 000				9 000 000
Fonds propres statutaires	9 000 000				9 000 000
Fonds propres complémentaires					-
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE					-
Fonds propres statutaires					-
Fonds propres complémentaires					-
RÉSERVES	4 500 000				4 500 000
Réserves statutaires ou contractuelles	4 500 000				4 500 000
Réserves pour projet de l'entité					-
Autres réserves					-
REPORT À NOUVEAU	- 7 062 105	- 618 101			- 7 680 206
EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE	- 618 101	618 101	143 023		143 023
SITUATION NETTE	5 819 794	-	143 023	-	5 962 817
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES					-
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	59 487		342 380	29 750	372 117
PROVISION RÉGLEMENTÉS					-
TOTAL	5 879 281	-	485 403	29 750	6 334 934

6.3.1.1 Dotation non consommable

Conformément à l'article 10 des statuts de la Fondation, la dotation non consommable s'élève à un montant de 9 000 000 €. Elle est constituée d'actifs immobiliers et financiers. Une évaluation des actifs immobiliers est actuellement en cours afin d'en actualiser leur valeur.

6.3.2 Subventions d'investissement

Situations et mouvements	Montant à l'ouverture de l'exercice 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice 31/12/2025
Montant nominal	192 919	342 380		535 299
Quotes-parts virées au résultat	- 133 432	- 29 750	-	163 181
Montant net en fonds propres	59 487	312 630	-	372 117

La Fondation a perçu des subventions d'investissement de la Région Hauts-de-France de 22 K€ pour le financement de projets d'équipements pédagogiques et numériques et d'AKTO de 320 K€ pour le soutien à l'investissement des équipements nécessaires à la réalisation de formations en apprentissage.

Les subventions d'investissement sont reprises au résultat au rythme de l'amortissement des biens qu'elles ont financé (30 K€ en 2025).

6.4 Titres associatifs

Souscripteurs	Capital restant au 31/12/2024 1ère Emission	Capital restant au 31/12/2024 2ème Emission	Intérêts	Total titres RJ au 31/12/2024	Augmentation s de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Total titres RJ au 31/12/2025
HUMANIS	182 939	228 674	29 631	441 243		441 243	-
MM ARRCO	76 225	1 524	3 148	80 897		80 897	-
KLESIA	152 449	152 449	4 296	309 194	13 998		323 192
AG2C	-	335 388	8 675	344 063	11 448		355 511
TOTAL	411 612	718 035	45 750	1 175 398	25 447	522 140	678 703

Les augmentations de l'exercice correspondent aux intérêts sur titres associatifs restants dus au 31.12.2025.

Les diminutions de l'exercice correspondent à l'abandon des créances par HUMANIS et MM ARRCO des 1ère et 2ème émissions dont l'information a été communiquée à la Fondation en 2025.

6.5 Provisions

6.5.1 Tableau de variation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées conformément à la réglementation sur les passifs telle qu'exposée dans le règlement de l'ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014.

Situations et mouvements	Montant à l'ouverture de l'exercice 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice 31/12/2025
PROVISIONS POUR RISQUES	263 586	88 600	127 000	225 185
Provisions pour litiges	237 000	30 000	112 000	155 000
Autres provisions pour risques	26 586	58 600	15 000	70 186
PROVISIONS POUR CHARGES	198 813	0	10 304	188 509
TOTAL	462 398	88 600	137 304	413 695

Les dotations aux provisions pour litiges de 30 K€ sont relatives à un litige existant au 31.12.2024. Les reprises de 112 K€ concernent des provisions antérieurement constituées sur des litiges prud'hommaux soldés dans l'exercice.

Les dotations aux autres provisions pour risques de 59 K€ sont relatives à un litige salarial en cours et au risque de non-recouvrement d'un dépôt de garantie. Les reprises de 15 K€ concernent une provision antérieurement constituée sur un risque de non-recouvrement d'un dépôt de garantie soldé dans l'exercice.

Les provisions pour charges sont relatives à la restructuration. Une reprise de 10 K€ a été faite sur l'exercice, consommée en charges en totalité. La provision restante de 189 K€ correspond aux honoraires du commissaire à l'exécution du plan.

6.5.2 Engagements de retraite et avantages assimilés

La dette actuarielle probable des indemnités de fin de carrière calculée pour la totalité du personnel s'élève à 154 K €. Elle ne fait pas l'objet d'une comptabilisation en résultat.

Les paramètres économiques retenus sont :

- Le calcul du nombre de mois d'indemnités à verser selon le minimum légal ;
- Un taux moyen de charges sociales de 37 % ;
- Un taux d'actualisation financière de 3,98 % ;
- Un départ prévu, sauf dérogation individuelle, à 65 ans.

6.6 Dettes

6.6.1 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT DONT :	514 704	131 009	383 695	
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	514 704	131 009	383 695	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES				
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	2 496 173	2 496 173	546 569	
DETTE SUR LEGS OU DONATIONS				
DETTE FISCALE ET SOCIALES	3 324 840	1 557 911	1 766 929	
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS	26 761	26 761		
AUTRES DETTES	150 386	150 386		
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL	6 512 864	4 362 240	2 697 193	0

6.6.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant brut
INTERETS COURUS	33 274
FOURNISSEURS	1 283 890
Factures non parvenues	434 192
RRR à accorder at autres avoirs	78 899
RJ	770 798
DETTE FISCALE ET SOCIALES	2 900 847
Provision pour congés payés, RTT, épargne temps	397 052
Personnel	46 702
Charges sociales sur congés payés, RTT, épargne temps	92 698
Organismes sociaux	2 363 367
Etat	1 028
AUTRES DETTES	58 792
TOTAL	4 276 803

Les dettes aux fournisseurs RJ s'élèvent à 771 K€ au 31.12.2025 et diminuent de 126 K€ (appel de l'échéance de 2025 par le mandataire).

Les dettes aux organismes sociaux RJ s'élèvent à 2 215 K€ et diminuent de 316 K€ (appel de l'échéance 2025 par le mandataire).

Les dettes URSSAF COVID s'élèvent à 149 K€ et diminuent de 356 K€ (12 mensualités selon l'échéancier). Il reste 5 mensualités à payer en 2026.

7 Informations relatives au compte de résultat

7.1 Produits d'exploitation

Produits d'exploitation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de biens et prestations de services	15 272 962	15 432 063
Activités Formation-Orientation & Accompagnement	14 622 168	15 432 064
Recettes self et restaurant d'application	190 980	0
Autres produits annexes	459 814	0
Concours publics et subventions d'exploitation	253 269	177 124
Dons manuels	0	700
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	186 510	406 453
Autres produits	560 429	351 037
Recettes self et restaurant d'application	0	229 511
Autres produits annexes	0	84 947
Abandon de créance titres associatifs	523 861	0
Autres produits divers	36 568	36 579
Total	16 273 170	16 367 377

L'application des règlements ANC n°2022-06 et ANC N°2023-03 entraîne les reclassements suivants :

- Les recettes self et restaurant d'application et les autres produits annexes précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Autres produits » sont désormais reclassés en produits d'exploitation dans la rubrique « Ventes de biens et prestations de services » pour un montant de 651 K€ en 2025.
- Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont reclassés en produits d'exploitation dans la rubrique « Autres produits » pour un montant de 8 K€ en 2025 et au niveau des charges de personnel sur la rubrique « Cotisations sociales » pour les remboursement perçus au cours de l'exercice pour un montant de 164 K€ en 2025.
- Les quotes-parts de subvention d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sont reclassées en produits d'exploitation dans la rubrique « Concours publics et subventions d'exploitation » pour un montant de 30 K€ en 2025.

Les abandons de créances sur titres associatifs HUMANIS et MM ARRCO sont constatés pour 524 K€ en autres produits sur l'exercice 2025.

7.2 Produits financiers

Le total des produits financiers s'élève à 72 K€ et est composé des revenus des valeurs mobilières de placement.

8 Opérations non habituelles ou non conclues à des conditions normales

Néant.

9 Autres informations

9.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

Dans le respect de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, n'est pas communiquée. L'information reviendrait à divulguer la rémunération du seul dirigeant salarié.

9.2 Honoraires du commissaire aux comptes

	Montant HT
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	30 600
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	3 000
Honoraires totaux	33 600

9.3 Informations relatives à l'effectif

L'effectif salarié de la Fondation se décompose ainsi au 31 décembre 2025, par catégorie :

Catégories	Personnel salarié
Cadres	34
Non cadres	112
Total	146

9.4 Contributions volontaires en nature

Il n'y a pas de contribution volontaire en nature constatée sur l'exercice 2025.

10 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

10.1 Engagements financiers donnés et reçus

- Emprunt de 400 000 € sur 7 ans souscrit à la Caisse d'Épargne le 16 décembre 2022 avec un taux d'intérêt de 1,72% dans le cadre du RJ. Capital restant dû au 31 décembre 2025 : 242 129 €. Nantissement de 122 parts sociales.
- Emprunt de 500 000 € sur 7 ans souscrit à AXA le 16 mars 2021 sans taux d'intérêt dans le cadre du RJ. Capital restant dû au 31 décembre 2025 : 239 300 €.
- Par la SAS Beausoleil : *« Le 21/06/2021 il a été décidé d'un abandon de créance à La SARL Beausoleil, de 83 K€ sous condition résolutoire d'un retour à meilleure fortune. Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation d'un bénéfice net comptable (ligne HN de l'imprimé fiscal 2053). En cas de retour à meilleure fortune, la S.A.S Beausoleil s'engage à réinscrire, dans un délai de six mois de la clôture de chaque exercice, au crédit des comptes clients de la Fondation INFA, ouverts dans ses livres, une somme égale à 30 % de son bénéfice net, jusqu'à due concurrence de la somme abandonnée, soit 83 K€ euros. En cas de report de déficit, la réinscription de la créance n'interviendra qu'à compter de l'exercice au cours duquel le déficit aura pu être imputé en totalité, pour la partie du bénéfice restant après déduction des pertes. Pour l'application de cette clause, la S.A.S Beausoleil s'engage à transmettre à la Fondation INFA, tous les documents, pièces et justificatifs relatifs à la détermination du résultat de l'exercice en cours. En tout état de cause, cette clause sera applicable qu'à partir de l'exercice 2026. »*
- Bail à construction consenti par la SCI PLAISANCE INFA sur la parcelle.

TABLEAU I : Ressources de l'organisme

Origine des fonds	montants (N)		montant (N-1)	
	en K(€)	en %	en K(€)	en %
Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers				
Entreprises	1 229 416	8	1 371 312	9
Etat, Collectivité locales, étab. Pub	115 313	1	191 760	1
Entreprises : via fongécif, OMA, FAF	5 809 563	39	6 066 657	39
Particuliers	96 388	1	235 476	2
Sous Total I	7 250 680	48	7 865 204	51
Ressources provenant des pouvoirs publics				
Instances européennes	307 557	2	263 947	2
Etat	41 945	0	82 171	1
Régions	3 205 778	21	4 111 541	27
Autres collectivités territoriales	2 517 552	17	1 932 584	13
Sous total II	6 072 832	40	6 390 243	41
Autres				
Autres organismes de formation	1 080 807	7	1 062 877	7
Autres ressources	659 628	4	113 740	1
Sous Total III	1 740 435	12	1 176 617	8
Total des ressources	15 063 947	100	15 432 064	100

TABLEAU II : Décomposition des actions de formation par finalité

Finalité des actions	Volume Financiers			
	Montants (N)		Montant (N-1)	
	en K€	en %	en K€	en %
Diplômantes	7 668 791	54	8 061 736	53
Perfectionnement professionnel et qualifiant	3 483 102	24	2 718 603	18
Insertion Sociale	3 119 061	22	4 339 724	29
Total	14 270 954	100	15 120 063	100

info

Fondation
nationale
pour la
formation

FORMER TRANSFORMER
RELIER

Rapport d'activité

2025

ACCOMPAGNER
chaque projet

créer des parcours
DURABLES

et transformer
DES VIES

Depuis 80 ans, et particulièrement à l'occasion de l'anniversaire célébré en octobre 2025, nous affirmons la continuité de notre engagement en faveur des publics les plus éloignés de l'emploi. Fidèles à notre raison d'être, nous accompagnons chacun, grâce à la formation, vers une insertion professionnelle et sociale durable.

Dans le respect des principes de l'éducation populaire qui ont guidé la création de l'INFA, nous nous appuyons sur une pédagogie du faire et de l'expérience. Cette approche concrète permet à chacun de développer ses compétences, de reprendre confiance et de se projeter dans un avenir professionnel choisi.

2025 a été pour nous :

- ➔ Une année anniversaire : 80 ans !
- ➔ Une période de consolidation de notre modèle
- ➔ Une activité de formation basée sur la qualité et la coopération territoriale
- ➔ Une politique sociale engagée et structurante

Nous allons décrypter tout ça dans ce rapport. Bonne lecture !

6 681



stagiaires formés

un taux de réussite
aux examens de

83 %



un taux de placement
à 6 mois de

77 %



un taux de satisfaction
client de

75 %



1. 2025, année charnière **07**

1.1 80 ans d'innovation au service de l'intérêt général 07

1.2 La réaffirmation des valeurs et de la mission 09

1.3 Une année de changements profonds 10

3. BILAN SOCIAL **27**

3.1 Les collaborateurs de l'INFA 27

3.2 Une année de transformation et de structuration 29

3.3 Le développement des compétences et la consolidation du collectif 30

3.4 Une démarche qualité et sociale pour une performance durable 30

3.5 Des équipes engagées au service de l'intérêt général 31

2. Activité de formation et impact social **13**

2.1 Philanthropie et mobilité européenne au service de l'éducation 13

2.2 Des projets coopératifs au service des territoires 14

2.3 L'innovation pédagogique, une réponse aux enjeux de la société 16

2.4 L'excellence en formation 18

2.5 L'activité des centres de formation 20

4. Responsabilité et cap collectif **33**

4.1 Des comités au service de la mission 33

4.2 Porter la voix de l'innovation et du progrès social 34

4.3 Manifeste 35

2025, ANNÉE CHARNIÈRE

1. 2025, ANNÉE CHARNIÈRE

1.1 80 ans d'innovation au service de l'intérêt général

Célébration des 80 ans avec les collaborateurs

CONVENTION INTERNE 2025 : COHÉSION, RAISON D'ÊTRE ET VISION PARTAGÉE

Le 05 février, nos équipes se sont réunies à Marseille, chez Villages Clubs du Soleil, partenaire historique de la Fondation INFA, pour une convention interne placée sous le signe de la cohésion et de la réflexion stratégique.

Ce temps fort a marqué l'aboutissement de 18 mois de travail sur notre raison d'être, mené avec l'agence Ellyx. Les directrices territoriales des centres INFA ont partagé leurs travaux en cours lors de 2 tables rondes, alimentées par des exemples concrets et inspirants.

Plusieurs experts du secteur sont venus nourrir nos échanges. Jean-Pierre Willems a proposé une rétrospective éclairante des évolutions de la formation professionnelle et

des défis à venir. Laurent Barthélémy, président d'AKTO, a partagé sa vision de l'entreprise apprenante et de la nécessaire articulation entre OPCO, État et France Travail. Une table ronde réunissant **David Cluzeau** (Synofdes), **Lorenzo Dri** (UMIH), **Emmanuel Chrétien** (VVF) et **Marielle Castel** (France Travail) a permis d'approfondir les enjeux d'innovation et d'inclusion pour répondre aux besoins des entreprises.

Cette convention a permis de renforcer les liens entre les collaborateurs et de préciser notre cap collectif : défendre une formation inclusive, vecteur de promotion sociale et de réalisation de soi. Les temps d'échanges, formels et informels, ont contribué à renforcer la dynamique d'équipe et à rappeler que la cohésion passe aussi par le plaisir d'être ensemble.



Célébration des 80 ans avec les partenaires institutionnels

Le 15 octobre 2025, nous avons célébré les 80 ans de la Fondation au Palais Bourbon, sous le haut patronage de Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale.

Placée sous le thème « 80 ans d'innovation au service de l'intérêt général », cette rencontre a été l'occasion d'affirmer une conviction forte : la formation professionnelle est un bien commun, qui doit sans cesse se réinventer pour rester accessible, inclusive et durable.

À travers la conférence de **Cynthia Fleury** sur la vulnérabilité et la table ronde réunissant **Joris Thievenaz** (UPEC), **Hervé Jouanneau** (France Travail), **David Cluzeau** (Synofdes) et **Bruno Fournet** (Disneyland Paris), nous avons interrogé notre capacité collective à « *réinventer la formation durable* ». Les échanges ont mis en lumière des pratiques concrètes : coopération entre acteurs, reconnaissance de l'« apprenant expert », adaptation des parcours et innovation pédagogique au service de l'émancipation professionnelle.

Nous avons également donné la parole à trois stagiaires INFA, dont les témoignages ont illustré l'impact

réel de nos formations sur les trajectoires individuelles. La seconde partie de la soirée s'est tenue sur la péniche Concorde Atlantique, où nos apprentis, encadrés de leurs formateurs, ont assuré toute la prestation traiteur et l'accueil, démontrant par leur professionnalisme que la pédagogie par l'action est bien vivante à l'INFA et reste au cœur de notre modèle.

Lors de cet événement, la Fondation INFA a réaffirmé son ambition : conjuguer impact social et exigence professionnelle, défendre une formation ancrée dans l'éducation populaire et poursuivre son engagement pour une formation accessible, innovante et tournée vers l'intérêt général.



1.2 La réaffirmation des valeurs et de la mission

Célébrer l'anniversaire d'une fondation, surtout quand elle a 80 ans, est l'occasion de **regarder le chemin parcouru** et de **se reconnecter au projet d'origine**. L'année 2025 a été marquée par plusieurs rencontres avec le fondateur de l'Infa et avec les grands personnages qui ont fait l'institut. Toutes les rencontres ont été sauvegardées sous forme de vidéos et viennent enrichir notre base d'archives déjà importante et conservée aux archives du département du Val-de-Marne, territoire historique de l'Infa.

Ce travail très enrichissant a mis en lumière l'adéquation très forte des activités actuelles avec le projet d'origine. Cette démarche associée au travail sur la raison d'être mené avec l'ensemble des collaborateurs et de nombreux partenaires, nous a permis d'écrire une charte d'engagement qui a été partagée lors des célébrations des 80 ans.

CHARTE D'ENGAGEMENT

01 FORMER

Permettre à chaque personne, quelle que soit sa situation personnelle, de développer des compétences sociales, professionnelles et citoyennes.

03 ANTICIPER

Mobiliser les branches professionnelles pour anticiper les mutations, renforcer l'attractivité des métiers, accompagner l'évolution des compétences et structurer des parcours lisibles en lien avec les besoins des secteurs et des territoires.

02 ACCUEILLIR

Valoriser le rôle des entreprises comme partenaires de la formation, du développement des compétences et de l'insertion professionnelle, en tant que lieux apprenants engagés dans la gestion des parcours.

04 COOPÉRER

Favoriser la coopération des acteurs territoriaux pour élaborer des réponses adaptées aux besoins locaux, notamment dans les zones en tension.

05 OSER

Dialoguer avec les institutions publiques pour adapter les cadres réglementaires et penser des dispositifs favorables à la formation, à l'emploi et aux besoins émergents des territoires.

1.3 Une année de changements profonds

Extrait de la lettre envoyée par le Directeur général aux collaborateurs en janvier 2026

L'année de notre 80^e anniversaire nous a offert un temps de recul précieux : celui de mesurer le chemin parcouru et de prendre conscience que ce que nous avons vécu ne sera pas ce que nous allons vivre. Les contextes changent, les équilibres évoluent, mais notre ligne, elle, demeure : agir, former, accompagner, avec la même exigence et la même utilité sociale.

2025 a été une année de vérité, où les équilibres se sont révélés et où nos choix ont pris une dimension très concrète. Dans un contexte de contraction des financements publics et de transformation rapide des dispositifs, nous aurions pu attendre, ralentir, ou nous adapter à minima. Nous avons fait un autre choix : rester en mouvement et continuer à agir, avec lucidité et responsabilité.

Cette année a confirmé la solidité de notre mission et l'engagement de celles et ceux qui la portent. Malgré les contraintes, nous avons maintenu un haut niveau d'exigence pédagogique et poursuivi notre action auprès de milliers de personnes, en apportant des réponses à la fois professionnelles et humaines.

Elle a également interrogé nos manières de faire, nos priorités et nos coopérations. Nous avons réaffirmé que la rigueur, le pilotage et les standards que nous nous fixons ne sont pas des contraintes administratives, mais les conditions mêmes de notre efficacité et de notre crédibilité. Dans cet esprit, nous avons poursuivi la structuration de notre organisation : exigence Qualité renforcée, transition numérique (DATA & IA), structuration de notre capacité commerciale.

C'est en nous adaptant, en nous renforçant et en structurant davantage notre action que nous avons pu continuer à avancer sans perdre le sens. Mais 2025 ne marque pas seulement une capacité à tenir. Elle marque un point de bascule.

Dans un environnement instable, la question n'est plus de savoir comment préserver l'existant, mais comment construire dans la durée. Nous faisons le choix de ne pas céder à une logique d'opportunité ou de court terme, mais d'inscrire notre développement dans une trajectoire maîtrisée, cohérente avec notre mission.

Cela suppose d'assumer des choix : prioriser, renoncer parfois, concentrer nos efforts là où notre impact est réel. Cela suppose aussi de sortir d'une logique d'adaptation permanente pour entrer dans une logique de construction.

Notre responsabilité est claire : bâtir un modèle durable, capable de se développer sans se dénaturer, de croître sans se disperser, et de rester fidèle à ce qui fait la singularité de la Fondation.

Nous le devons à nos stagiaires, actuels et futurs. Nous le devons à nos partenaires. Nous le devons à celles et ceux qui ont construit l'INFA avant nous. Nous le devons aussi à nous-mêmes.

Parce qu'au-delà de notre organisation, c'est un enjeu plus large qui se joue : celui de continuer à doter notre pays d'acteurs de la formation capables de faire de l'acte formatif un véritable levier social, économique et durable pour nos concitoyens.

80 ANS D'INNOVATION AU SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

À l'occasion des 80 ans, nous avons conçu et diffusé un ensemble de supports éditoriaux et audiovisuels destinés à valoriser notre histoire et nos engagements. Vidéos, témoignages et publications ont permis de retracer les grandes étapes de notre développement, tout en mettant en lumière celles et ceux qui font vivre nos actions au quotidien.



[pour visionner la vidéo](#)

80 ans d'actions apprenantes au service de l'intérêt général

Découvrez l'histoire de la Fondation INFA à travers les témoignages de ceux qui ont contribué à son développement. Un voyage dans le temps qui retrace les moments clés de notre engagement au service de la formation professionnelle.



[pour visionner la vidéo](#)

La parole aux stagiaires

A l'occasion de l'anniversaire, 3 stagiaires en formation sont intervenus au Palais Bourbon pour témoigner de leurs expériences à l'INFA, de leurs parcours, de leurs ambitions et de leurs réussites.

Retrouvez toutes les vidéos des 80 ans sur Youtube [accédez à notre chaine](#)



[lire le livret](#)

Une culture de l'émancipation par la formation

Notre culture book s'adresse à toutes celles et ceux qui croisent notre route : partenaires, salariés, stagiaires. Il éclaire ce que nous sommes, ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons.



[lire le livret](#)

Histoire de la Fondation INFA

Parcourez les grandes étapes de la Fondation INFA depuis sa création. Ce livret retrace notre évolution, nos valeurs et notre engagement constant au service de la formation professionnelle et de l'inclusion sociale.

ACTIVITÉ DE FORMATION ET IMPACT SOCIAL

2. ACTIVITÉ DE FORMATION ET IMPACT SOCIAL

2.1 Philanthropie et mobilité européenne au service de l'éducation

Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'innovation sociale et éducative, nous avons soutenu le fonds de dotation OMNIS "Tourisme autrement" pour la deuxième année consécutive.



Le projet choisi était porté par l'association **Chroniques**, centre de création dédié aux arts et cultures numériques implanté à la Friche la Belle de Mai. Ce choix s'est imposé comme une évidence, tant ce projet fait écho à nos valeurs d'inclusion, de solidarité et d'accès à la connaissance. L'association anime notamment un Media-

lab qui mène des actions auprès des jeunes autour de thématiques majeures telles que l'intelligence artificielle, les jeux vidéo ou encore les usages numériques contemporains.

En sensibilisant les jeunes à ces enjeux et en les accompagnant dans une démarche de création, ce projet contribue pleinement à leur émancipation et à leur capacité à agir dans un environnement en constante évolution.

Nous sommes fiers de soutenir cette initiative qui favorise les synergies entre acteurs et valorise des projets à fort impact éducatif et social.

Projets de mobilité

Depuis plus de 40 ans, nous construisons des partenariats à l'échelle européenne à travers des projets d'échanges, de mobilité professionnelle et de coopération. Ces expériences offrent aux stagiaires l'opportunité d'enrichir leurs parcours en développant des compétences transversales essentielles qui les accompagneront dans leur vie professionnelle. Ouverture d'esprit, découverte des autres et compréhension du monde sont au cœur de ces projets, que nous concevons avec nos partenaires comme des expériences à forte valeur ajoutée, à la fois formatrices et profondément enrichissantes.

Chaque échange suit un programme et un concept précis et s'inscrit dans une démarche pédagogique exigeante.

Les concepts pédagogiques sont décidés lors des réunions de coopération par les partenaires en fonction des retours d'expérience des mobilités précédentes et des enjeux de société.

En 2025, ils étaient structurés autour de trois axes principaux :

- + s'engager, en explorant les enjeux de démocratie, d'écologie et de société
- + inclure et coopérer, en valorisant la diversité, l'ouverture européenne et l'interculturel
- + comprendre et transformer le monde, à travers des thématiques liées au numérique, à l'avenir et à la jeunesse.

Autant d'expériences qui participent à former des citoyens et des professionnels capables de comprendre le monde et d'y trouver leur place.

L'INFA Europe c'est :

EN 2025

10 mobilités
organisées
par l'INFA en partenariat
avec l'IKAB et le CCAB



267 participants

2 réunions de
coopération
institutionnelle
en France
en Tunisie

2.2 Des projets coopératifs au service des territoires

Rendre les métiers de la petite enfance accessibles aux publics fragilisés

Dans un contexte de forte tension de recrutement dans le secteur de la petite enfance à Strasbourg, l'INFA a conçu avec les prescripteurs et les entreprises, un dispositif innovant à destination des publics fragilisés répondant à la fois à un enjeu social majeur et aux besoins concrets des structures d'accueil.

Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE) a été proposé avec une remise à niveau en amont de la formation pour redonner confiance et consolider les savoirs fondamentaux (FLE et FOS) des apprenants.

La formation est associée à un programme de mentorat en entreprise. Les mentors, salariés des entreprises partenaires, étaient tous volontaires.

Ils ont accompagné individuellement les stagiaires afin de limiter le décrochage en cours de parcours.

Ainsi conçu, le CAP AEPE est devenu un véritable tremplin vers l'emploi pour des publics jusqu'alors exclus du dispositif et il a permis de sécuriser leur insertion professionnelle. Les entreprises partenaires ont été impliquées tout au long du parcours de formation et non uniquement lors du recrutement. Cette approche favorise une meilleure adéquation entre compétences acquises et besoins du terrain.

Ce dispositif est financé par le Fonds Social Européen (FSE) et la Région Grand Est. Cette opération est financée par l'Union Européenne à hauteur de 102 795 €.

STRASBOURG

Ouvrir une école de cuisine dans un quartier à redynamiser

Le centre de Pau déjà installé dans un Quartier Prioritaire de la Ville, ouvre en septembre 2026, une école de cuisine. Le site, idéalement situé dans le quartier du 14 juillet, a pour vocation de devenir un véritable lieu de vie. Installé au rez-de-chaussée d'une future résidence seniors, il a un objectif social fort en mettant en lien les différentes générations et en re-crédant du lien social. Il permet de placer le centre de formation au plus près des publics fragiles et de lever ainsi les freins à la mobilité qu'ils rencontrent.

Le restaurant d'application qui sera associé à l'école de cuisine, accueillera les résidents de la structure, les entreprises du quartier ainsi que le grand public, à l'heure du déjeuner ou pour des événements ponctuels.

Le site compte plus de 50 m² d'espaces lumineux, une cuisine professionnelle déjà en partie équipée et une grande salle de restauration : tout est réuni pour accueillir les futures promotions de stagiaires dans les meilleures conditions.

Le projet a été co-construit avec les acteurs du territoire : l'UMIH 64 et son réseau de restaurateurs, et l'agglomération Pau Béarn Pyrénées. Le secteur de la restauration fait face à une forte tension sur le recrutement et nous avons à cœur d'apporter une réponse concrète, locale et durable.

PAU

Sécuriser l'insertion professionnelle en s'associant à un GIEC dans la Nièvre

En 2025, l'INFA Nevers s'est associé au nouveau GEIQ Entr'aide 58, un groupement d'employeurs dont l'objectif est de favoriser l'insertion et la qualification pour les métiers de l'accompagnement à la personne.

Ce partenariat repose sur un engagement commun : former, qualifier et insérer durablement dans l'emploi des personnes motivées, parfois éloignées du marché du travail. Le dispositif est soutenu par France Travail et la Mission locale qui se sont impliqués dès le début dans la construction du dispositif assurant ainsi l'orientation des publics.

Une première promotion de stagiaires se forme au métier d'Assistant de Vie aux Familles (titre professionnel ADVF) : ils alternent entre apprentissage théorique sur plateaux techniques en centre de formation et immersion professionnelle au sein de structures adhérentes du GIEC.

À l'issue du parcours, les stagiaires peuvent prétendre à un CDI ou à un CDD de plus de six mois, leur assurant ainsi un retour durable à l'emploi.

NEVERS



Collaborer avec les partenaires locaux pour faire découvrir les métiers

Le festival Uniques est un événement organisé par France Travail à l'échelle nationale pour faire découvrir les solutions d'orientation et les débouchés professionnels des territoires. Le festival veut valoriser les parcours atypiques, les talents individuels et les solutions innovantes d'insertion professionnelle.

En 2025, tous les centres INFA d'Auvergne-Rhône-Alpes se sont mobilisés pour organiser avec les agences France Travail des journées de découverte des formations et de valorisation des métiers, à destination de tous les publics avec un axe prioritaire pour les publics éloignés de l'emploi.

Ateliers pratiques, visites de plateaux techniques, immersion grâce à la réalité virtuelle, mais aussi ateliers sur la valorisation de l'image de soi ; tout a été mis en œuvre pour permettre aux participants de se sentir en confiance et tester les métiers en se plaçant dans des situations professionnelles presque réelles.

AURA

NATIONAL

Créer du lien entre les acteurs par des dispositifs de recrutement innovants

Fidèles à la pédagogie de l'action initiée à l'INFA par notre fondateur il y a 80 ans, les équipes des centres mettent en place des dispositifs de recrutement innovants pour rapprocher les prescripteurs, les publics et les entreprises. Dans la filière hôtellerie-restauration, le restaurant éphémère fait partie de ces dispositifs innovants. Monté en collaboration avec les agences France Travail des territoires, les restaurateurs et la branche professionnelle de l'UMIH, le dispositif est basé sur la mise en situation. Les restaurateurs observent les demandeurs d'emploi en cuisine et au service pour détecter les candidats motivés et dont le savoir-être et la posture correspondent aux critères de la profession.

Cette immersion professionnelle permet de dépasser les contraintes de CV et de lettres de motivation, pour identifier les compétences qui feront la différence. Une fois les candidats sélectionnés, ils entrent en formation en parcours court ou en apprentissage en fonction de leur profil et acquièrent les compétences métiers.

Ce dispositif assure une insertion professionnelle durable en limitant les décrochages en formation ou en entreprise. Il est mis en œuvre par les centres de l'Oise et du Jura notamment.

ÎLE-DE-FRANCE

Créer des coopérations territoriales pour unir les expertises

L'ARIF social (Association pour la Recherche et l'Intervention en Formation des cadres et dirigeants du social, du médico-social et de l'économie sociale et solidaire) est née dans les années 80 de l'alliance de 4 organismes de formation dont l'INFA. L'objectif de l'ARIF est de former au CAFDES (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale) et la réussite du projet reposait sur la mise en commun d'expertises des organismes partenaires pour proposer cette formation de haut niveau.

2025 a été une année de grands changements pour l'ARIF, marquée par l'arrivée de 2 nouveaux membres, l'EPSS et l'IRFASE, acteurs emblématiques du social sur le territoire francilien pour remplacer l'ETSUP et l'ANDE-SI contraints de fermer leurs portes. Le Conseil d'administration a été lui aussi renouvelé et Alain Langlacé, ancien Directeur général de l'INFA, s'est vu confier la présidence de l'association.

L'association doit relever des défis de taille : accompagner les professionnels face aux mutations du travail social et développer des formations innovantes adaptées aux besoins des territoires (transition numérique, vieillissement de la population, inclusion sociale...). L'alliance entre l'EPSS, l'IRFASE, la Fondation INFA et l'IRTS de Montrouge incarne une vision commune : former les cadres du social et de l'ESS avec exigence, coopération et responsabilité partagée.

2.3 L'innovation pédagogique, une réponse aux enjeux de la société

Les programmes DAQ et RSA s'inscrivent dans notre engagement à répondre de manière concrète et adaptée aux besoins des publics les plus éloignés de l'emploi.

Le Dispositif Amont de la Qualification, un programme au service de la remobilisation des publics

La Région Bourgogne-Franche-Comté a relancé le Dispositif Amont de la Qualification (DAQ) pour la période 2026-2030. Ce programme phare de la politique régionale se donne pour mission de remobiliser les personnes éloignées de l'emploi et de les accompagner dans la construction d'un projet professionnel durable et sécurisé.

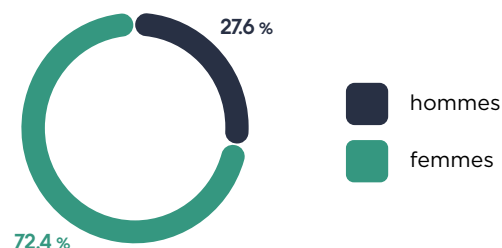


En tant qu'acteur historique de ce dispositif, l'INFA s'est vu à nouveau confier la mise en œuvre du programme 26-30 via les centres de Nevers, Besançon et Saint-Claude. Les centres collaborent étroitement au sein des groupements locaux et avec les acteurs de l'emploi et de la formation des territoires, pour offrir un suivi adapté aux besoins spécifiques des bénéficiaires.

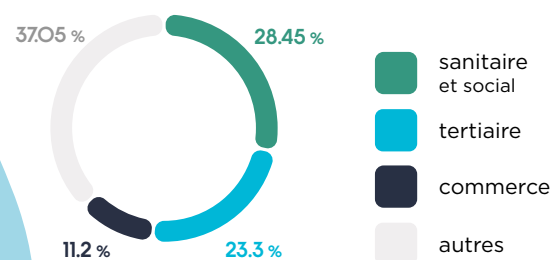
Pour la nouvelle édition 26-30, l'accent est mis sur une personnalisation encore plus forte de l'accompagnement afin de lever les freins individuels et de sécuriser chaque parcours.

En 2025, **435** stagiaires ont été accompagnés dans le cadre du dispositif par les centres INFA de BFC.

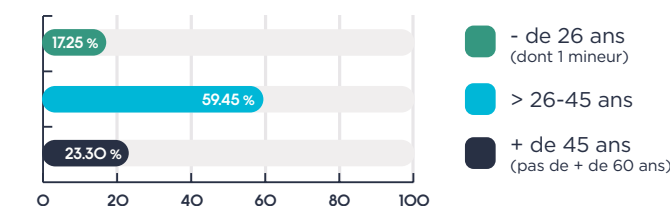
Typologie des bénéficiaires pour le département de la Nièvre



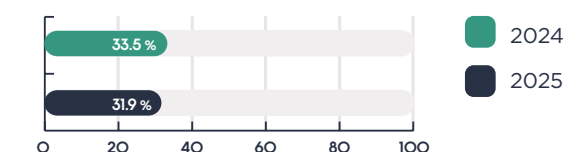
Typologie des projets travaillés



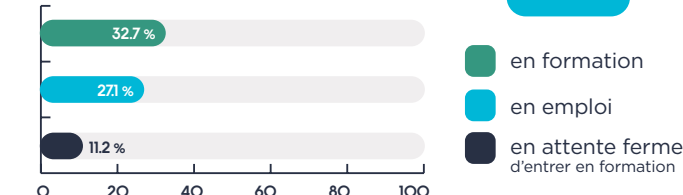
Âge



Handicap (stagiaires accompagnés porteurs de handicap)



Sorties positives du dispositif **71%**



Au-delà des résultats directs et immédiats du dispositif, il est important de regarder les impacts sociaux à long terme sur les bénéficiaires : lien social, confiance en soi, amélioration des conditions de vie... Dans le cadre de notre étude, nous avons enregistré des témoignages illustrant ces effets et nous sommes heureux de les partager.



Découvrez les impacts sociaux du DAQ

Accompagner les bénéficiaires du RSA, une mission sociale forte

Lancé en janvier 2024 dans le cadre d'une délégation de service public confiée par le Conseil départemental du Val-de-Marne (94), le programme d'accompagnement des bénéficiaires du RSA s'inscrit dans une logique de mise en œuvre opérationnelle de la politique départementale de lutte contre l'exclusion sociale.



Cofinancé par le Fonds Social Européen (FSE), ce dispositif vise prioritairement la stabilisation des situations individuelles, l'accès aux droits et la remobilisation progressive des bénéficiaires, préalable indispensable à toute trajectoire vers l'emploi.

L'accompagnement proposé par le centre INFA de Fontenay-sous-Bois repose sur une approche globale et de proximité, articulant des rendez-vous individuels réguliers, centrés sur la résolution des freins sociaux, administratifs et personnels, et des temps collectifs favorisant la socialisation, la reprise de confiance et la réappropriation du pouvoir d'agir.

En 2025, le centre INFA a accompagné

1366 bénéficiaires du RSA orientés par le Conseil départemental.

3 profils types sont récurrents :



des seniors, souvent confrontés à des problématiques de santé et d'accès aux droits retraite,

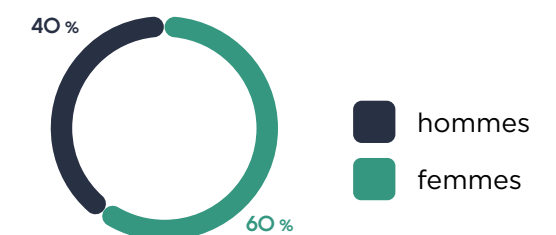


des femmes isolées avec enfants, touchées par des ruptures familiales, la précarité économique, les tensions liées au logement ou des responsabilités d'aidance,

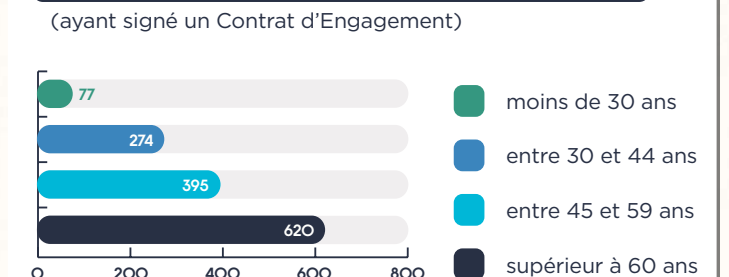


des personnes en situation de ruptures sociales profondes, cumulant isolement, perte de logement, difficultés linguistiques, troubles psychiques ou addictions.

Typologie des personnes accompagnées



Répartition par âge des bénéficiaires (ayant signé un Contrat d'Engagement)



L'objectif du parcours n'est pas prioritairement l'accès immédiat à l'emploi mais la sécurisation des situations individuelles. **Une part significative des sorties correspond ainsi à des accès effectifs aux droits (retraite, AAH, régularisation administrative)** ou à des réorientations vers des dispositifs plus adaptés, notamment l'emploi, lorsque les conditions de stabilisation sont réunies.

Nombre de sorties dites "positives" **288**

L'année 2025 confirme une évolution du public accueilli vers des situations plus complexes, nécessitant des réponses renforcées et adaptées. Les équipes INFA ont ainsi développé des modalités d'intervention favorisant l'implication directe des bénéficiaires dans leur parcours.

Les actions collectives s'inscrivent dans cette logique participative et co-construite, s'appuyant sur les principes de l'éducation populaire comme levier d'engagement et de remobilisation des publics les plus éloignés de l'emploi. **Cette approche vise à repositionner les bénéficiaires comme acteurs de leur parcours, en valorisant leur capacité d'expression, de choix et d'initiative et constitue un facteur facilitant la reprise de lien social et la réduction des situations de non-recours.**

2.4 L'excellence en formation

Championnat de France des desserts



Louane Sapanel, passionnée de pâtisserie et en formation "Cuisinier en desserts de restaurant" au Manoir, a décroché la deuxième place lors de l'épreuve régionale Nord le 30 janvier au Havre. Elle a séduit le jury avec une création audacieuse intitulée "Ail like Chocolate".

Sa création est née de la rencontre de ses deux passions : la cuisine et la pâtisserie. L'ail noir, à la saveur sucrée et acidulée, est traditionnellement utilisé dans la cuisine asiatique, et le chocolat, incontournable des desserts, se rencontrent dans un mariage aussi surprenant qu'harmonieux.

Le dessert de Louane



Créé en 1974, le **Championnat de France du Dessert** est l'un des concours les plus prestigieux pour les professionnels et apprentis pâtissiers. Il récompense l'innovation, la maîtrise technique et la créativité autour des desserts à l'assiette.

Jeu de mots « I like chocolate »



Les **WorldSkills** (Compétitions des métiers) sont une véritable vitrine mondiale des métiers techniques et artisanaux. Organisées à l'échelle régionale, nationale et internationale, ces épreuves encouragent l'excellence et la promotion des compétences dans des métiers variés. Le concours est réservé aux jeunes talents.



WorldSkills

Trois apprentis du Manoir ont été présentés à l'épreuve régionale des WorldSkills, organisée à Arras en janvier et février.



Concours national

Alexis Goutier,

en Bac Pro 1^{re} année, a décroché la médaille de bronze en service en restauration.

Lors des épreuves de la finale nationale, au terme de trois jours de compétition intense, nos deux apprentis ont été récompensés pour leur travail rigoureux et leur passion du métier :

Lola Perreau : Médaille de l'Excellence en cuisine, avec un score remarquable de plus de 700 points sur 800.

Alexis Gouthier : Médaille d'Argent en service PSH, reconnaissance exceptionnelle de ses compétences et de sa détermination.



Concours national

Lola Perreau,

en deuxième année de Bac Pro, a remporté la médaille d'or en cuisine et s'est qualifiée pour la finale nationale. Pour sa première participation, elle s'est qualifiée devant de sérieux candidats déjà habitués des concours.



Concours régional

Arthur Bonsergent,

en CAP boulangerie, a terminé 4^e ex aequo dans sa catégorie, démontrant un niveau très prometteur.

Concours Marc Veyrat à Evian

En mai, **Michel Chappuis** en formation cuisinier à Evian (centre éphémère de formation) a remporté la deuxième place du concours l'Escale gourmande qui compte le grand chef Marc Veyrat dans son jury.

Michel, en parcours de reconversion professionnelle, a su séduire le jury avec une recette originale et créative. Sa persévérance lui a permis de se distinguer parmi les autres candidats.



Coupe Georges Baptiste

En janvier, Alexis Goutier et Kevin Hue, tous deux en première année de Bac Pro, ont représenté le Manoir lors des épreuves régionales. Kevin Hue s'est particulièrement illustré et s'est qualifié pour la finale nationale.

La Coupe Georges Baptiste est un concours emblématique destiné à promouvoir l'excellence des métiers de la salle et du service en restauration. Les épreuves techniques, théoriques et pratiques visent à tester les compétences des participants dans des conditions proches du réel.



2.5 L'activité des centres de formation

En 2025, nous avons accueilli 6 355 stagiaires et réalisé 834 410 heures de formation (hors sous-traitance). En intégrant les actions réalisées pour le compte d'autres organismes de formation, l'activité globale représente **6 681 stagiaires** et **907 719 heures de formation**.

L'année 2025 est marquée par une légère baisse du nombre de stagiaires et du volume d'heures de formation. Cette évolution s'explique notamment par une adaptation des dispositifs et des formats de formation, avec une part plus importante de parcours courts sur certains publics, dans un contexte d'évolution des financements.

Nos indicateurs clés



83 %

de réussite aux examens



77 %

de placement à 6 mois



75 %

de satisfaction clients



Les trois indicateurs qualité sont stables par rapport à l'année précédente.

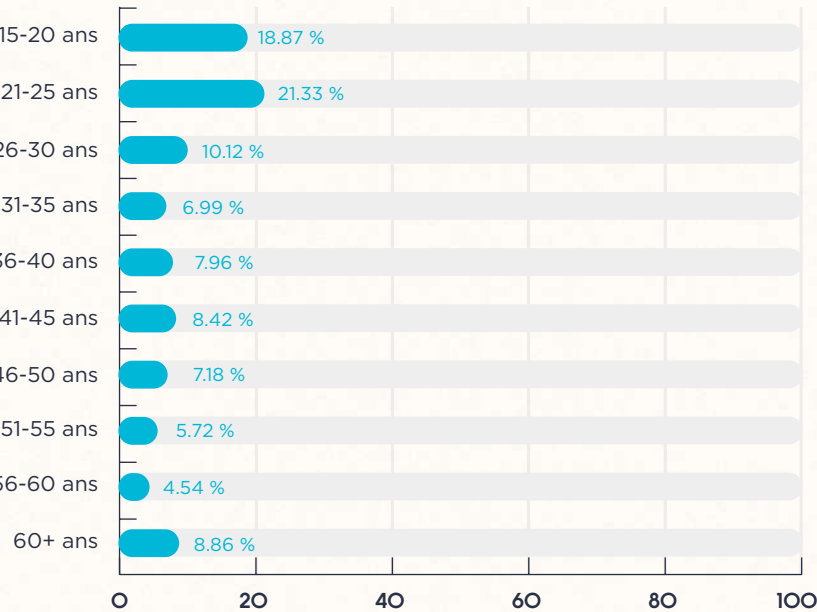
7 %

de taux d'abandon soit un taux 3 fois inférieur à la moyenne nationale.

Cet excellent résultat est dû à l'accompagnement individuel renforcé réalisé dans les centres par les référents handicap et les accompagnants socioprofessionnels. Leur mission est de détecter les problématiques des stagiaires et de proposer des solutions adaptées, en lien avec les entreprises d'accueil.

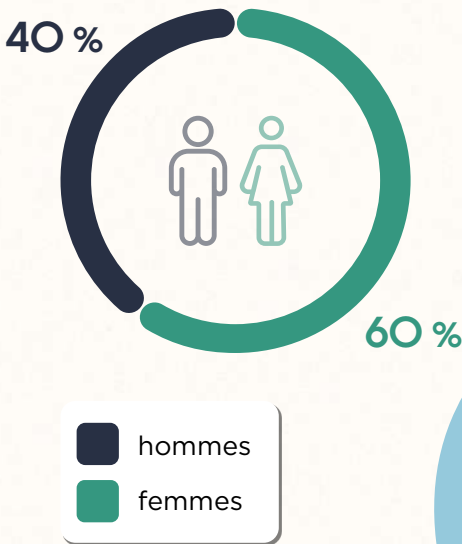
Typologie des publics

Répartition des stagiaires par tranche d'âge



Tranche d'âge	Pourcentage
15-20 ans	18.87 %
21-25 ans	21.33 %
26-30 ans	10.12 %
31-35 ans	6.99 %
36-40 ans	7.96 %
41-45 ans	8.42 %
46-50 ans	7.18 %
51-55 ans	5.72 %
56-60 ans	4.54 %
60+ ans	8.86 %

Répartition des stagiaires par genre (hors formation initiale)

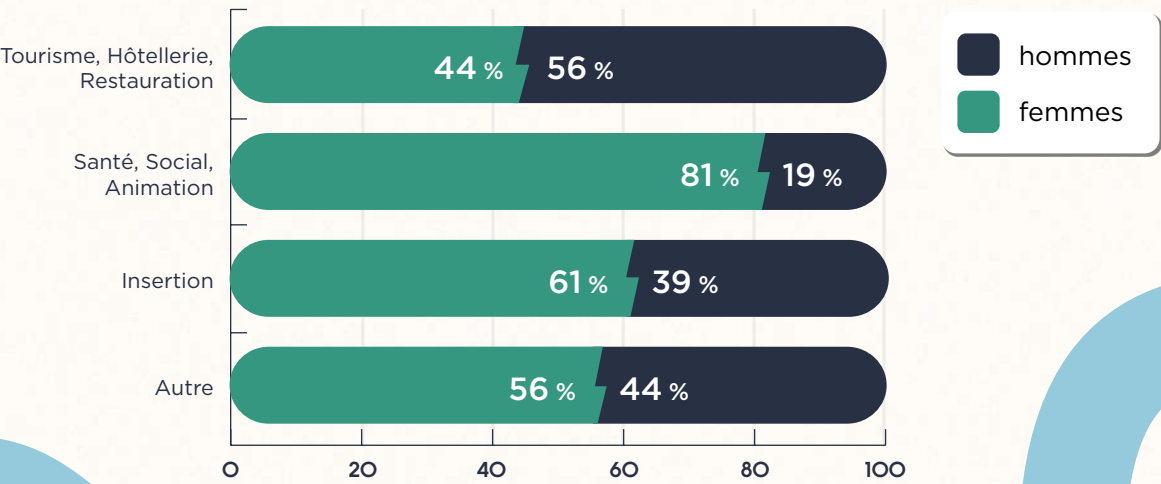


Genre	Pourcentage
hommes	40 %
femmes	60 %

Rapport d'activité

02 · Activité de formation et impact social

Mixité par filière



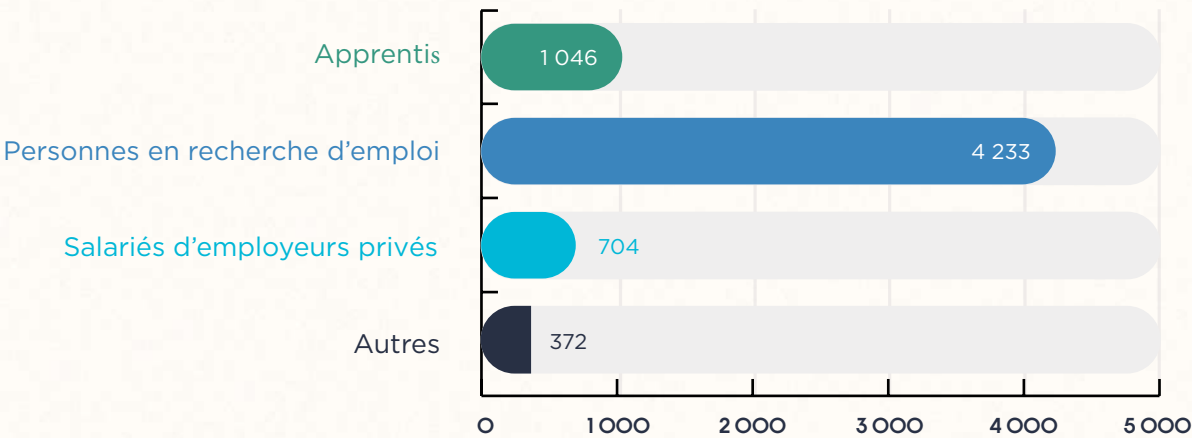
Filière	hommes	femmes
Tourisme, Hôtellerie, Restauration	56 %	44 %
Santé, Social, Animation	19 %	81 %
Insertion	39 %	61 %
Autre	44 %	56 %



Accompagnement handicap

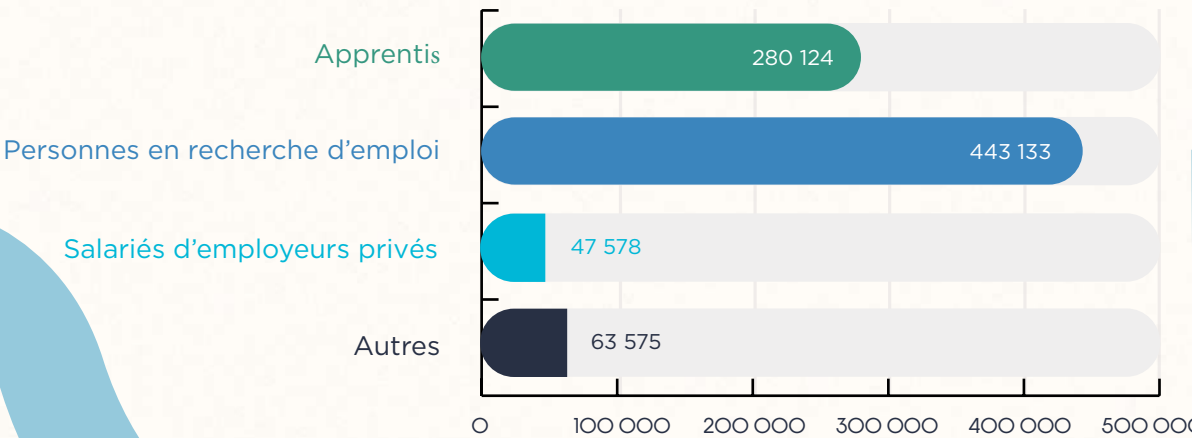
5.69% des stagiaires accompagnés sont déclarés porteurs de handicap.

Répartition des stagiaires par catégorie



Catégorie	Nombre
Apprentis	1 046
Personnes en recherche d'emploi	4 233
Salariés d'employeurs privés	704
Autres	372

Répartition du nombre d'heures par catégorie



Catégorie	Nombre d'heures
Apprentis	280 124
Personnes en recherche d'emploi	443 133
Salariés d'employeurs privés	47 578
Autres	63 575

20

21



Sur les typologies de formation, plusieurs tendances se dégagent :

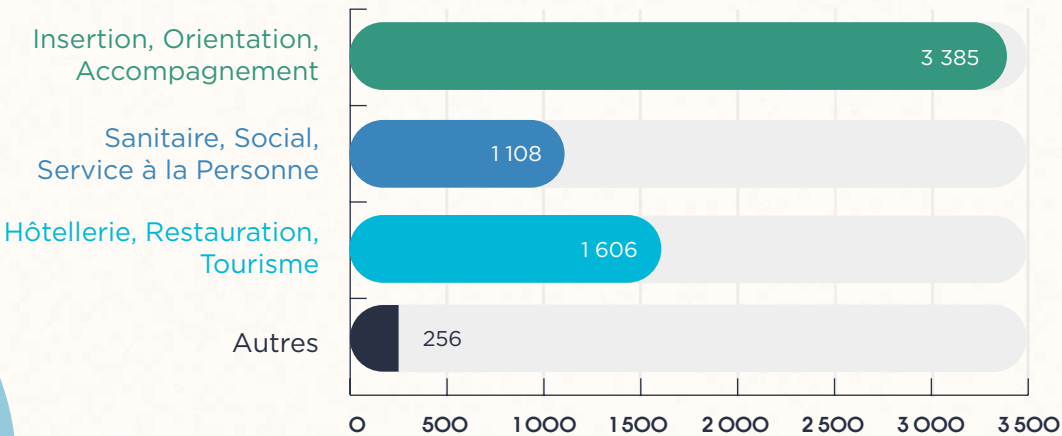
- Les formations à destination des demandeurs d'emploi représentent 4 233 stagiaires et un volume d'heures de 443 133.
- Les formations en apprentissage concernent 1 046 stagiaires et un volume d'heures de 280 124.
- Les contrats de professionnalisation enregistrent 165 stagiaires et 34 045 heures.
- Les salariés hors alternance représentent 704 stagiaires et un volume horaire de 47 578.
- Les formations des particuliers concernent 94 personnes soit 7 686 heures.

L'évolution globale traduit une recomposition des dispositifs, avec :

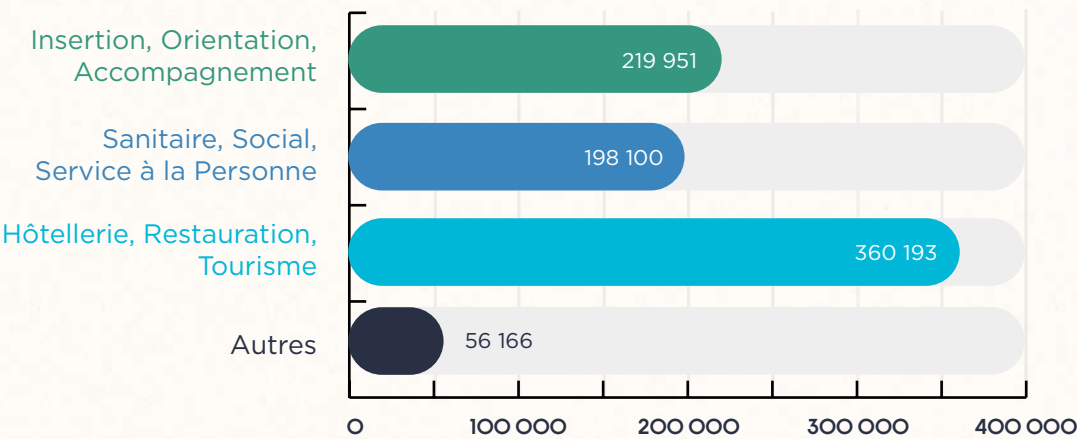
- une adaptation des parcours pour les demandeurs d'emploi
- une consolidation de l'apprentissage
- et une évolution des dispositifs de formation continue.

Filières de formation

Répartition du nombre de stagiaires par filière



Répartition du nombre d'heures par filière



Les trois filières historiques de la Fondation restent structurantes :

- 1^{re} filière : Insertion, Orientation, Accompagnement**
Elle regroupe 3 385 stagiaires et 219 951 heures.
- 2^e filière : Hôtellerie, Restauration, Tourisme**
Elle représente 1 606 stagiaires et 360 193 heures.
- 3^e filière : Sanitaire, Social, Service à la personne**
Elle concerne 1 108 stagiaires et 198 100 heures.

Ces trois filières représentent toujours l'essentiel de l'activité de la Fondation.

Pour les autres filières :

Les secteurs animation, nettoyage et logistique poursuivent leur développement.

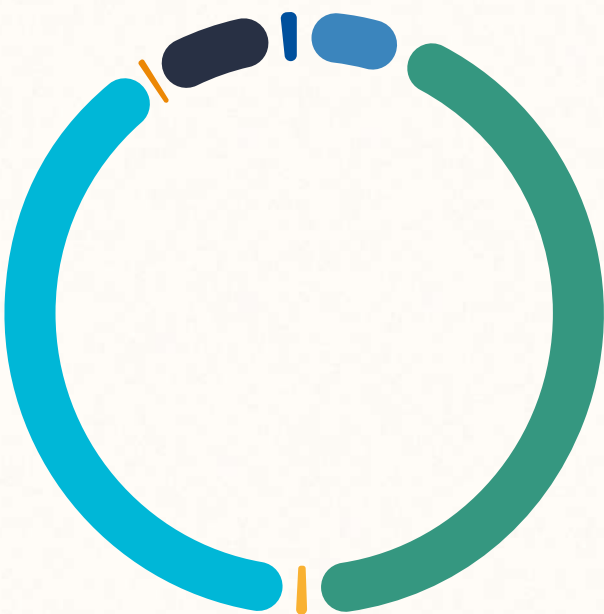
De nouvelles spécialités apparaissent (communication), traduisant une diversification progressive de l'offre.

La filière tourisme-hôtellerie-restauration confirme son rôle de premier secteur professionnalisant, avec une progression notable en volume d'heures.

Répartition par niveau de formation

Niveaux de formation	Total stagiaires	Total heures
Titres RNCP de niveau 3 (BEP, CAP, ...)	1 269	267 432
Titres RNCP de niveau 4 (BAC, ...)	609	189 098
Titres RNCP de niveau 5 (BTS, ...)	210	61 694
Titres RNCP de niveau 6 à 8 (Licence, Master, ...)	278	52 107
Titres RNCP sans niveau de qualification (dont CQP)	15	3 088
Formations visant une certification (dont CQP) ou une habilitation enregistrée	52	7 355
Autres formations professionnelles (insertion)	3 840	252 831
Actions d'accompagnement (VAE + Bilans de compétences)	15	205
Total général	6 817	954 486

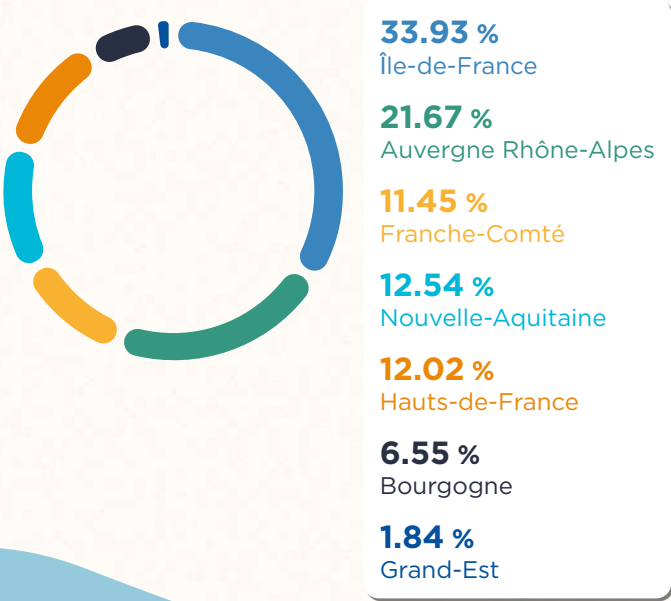
Origine des produits



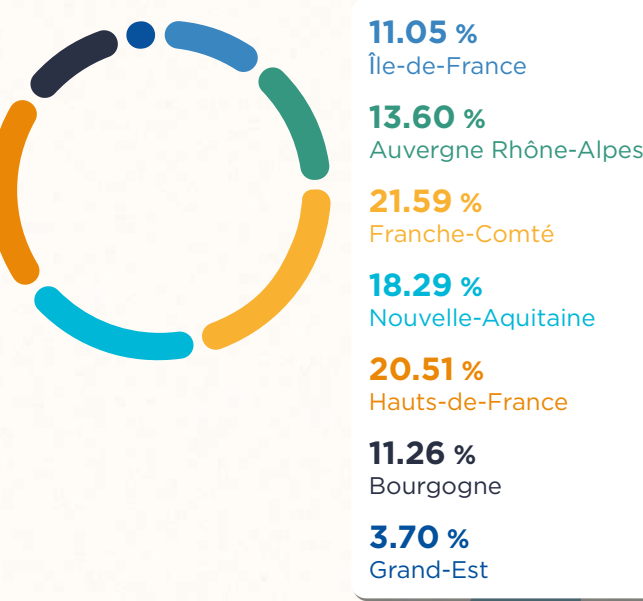
- 6.04 %**
Produits provenant des entreprises
- 40.63 %**
Produits provenant des OPCO
- 1.22 %**
Produits provenant des pouvoirs publics pour la formation de leurs agents (Etat, collectivités)
- 39.96 %**
Produits provenant des pouvoirs publics pour la formation de publics spécifiques
- 0.50 %**
Produits provenant de contrats conclus avec des personnes à titre individuel et à leurs frais
- 7.04 %**
Produits provenant d'autres contrats conclus avec d'autres organismes de formation (y compris CFA)
- 1.64 %**
Autres produits au titre de la formation professionnelle

Répartition géographique des stagiaires par région

Répartition des effectifs stagiaires par région



Répartition des heures stagiaires par région



L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de 2024, avec :

- + une évolution du volume d'activité liée aux transformations du secteur,
- + une recomposition des publics et des dispositifs,
- + une consolidation des filières métiers, notamment en hôtellerie-restauration,
- + une stabilité des activités en alternance.

L'analyse croisée du nombre de stagiaires et du volume d'heures met en évidence une évolution de la structure des parcours, avec une part plus importante de dispositifs courts sur certains publics et une intensité maintenue sur les formations qualifiantes.



La certification Qualiopi

En septembre 2025, nous avons été auditionnés pour le renouvellement de la certification Qualiopi par l'AFNOR.



La certification qualité a été délivrée pour l'ensemble de notre activité : **Actions de formation, Bilans de compétences, Actions permettant de valider les acquis de l'expérience, Actions de formation par apprentissage.**

Il a notamment été mis en avant les points forts suivants :

- la cohérence entre raison d'être, stratégie globale et actions terrain,
- la traçabilité de nos outils d'information et de suivi stagiaires et la fluidité de nos processus,
- nos actions et supports de communication (événementiel, réseaux sociaux, presse...)

Cette reconnaissance est un encouragement puissant à avancer dans un autre chantier qualité : **la labellisation ISO 9001 - management par la qualité.**

BILAN SOCIAL

03

3. BILAN SOCIAL

3.1 Les collaborateurs de l'INFA

Des équipes engagées et structurées, au service de notre mission de formation et d'accompagnement.

Ces données illustrent une organisation consolidée, portée par le renforcement des fonctions support et la volonté de répondre aux besoins des publics et des territoires.

Effectif au 31/12/2025

Un effectif globalement stable, en légère croissance, consolidé pour accompagner le développement de nos actions et structurer nos fonctions support.

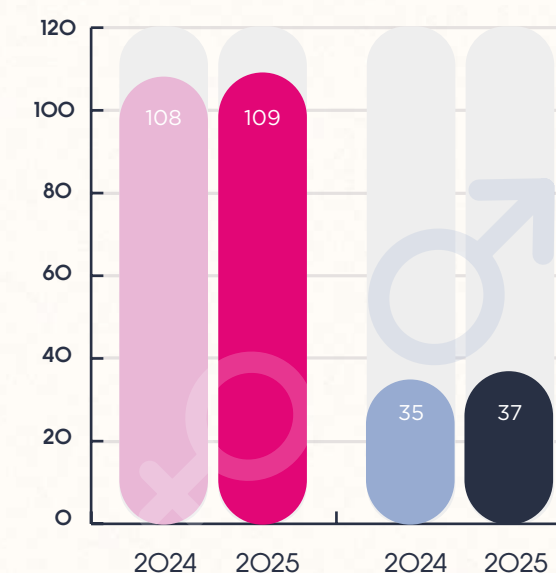
146

salariés

+ 3 par rapport à 2024

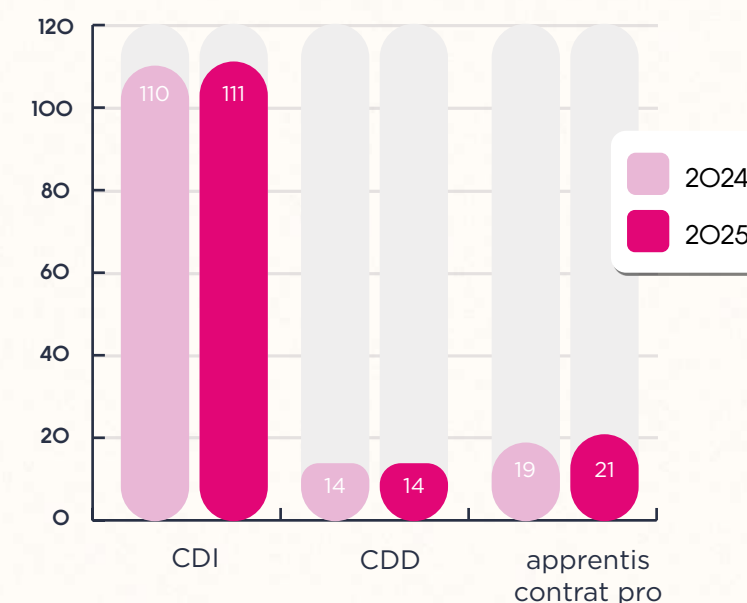
Répartition des salariés par genre

Pour l'année 2025, notre indice égalité femme/homme est de 89/100.

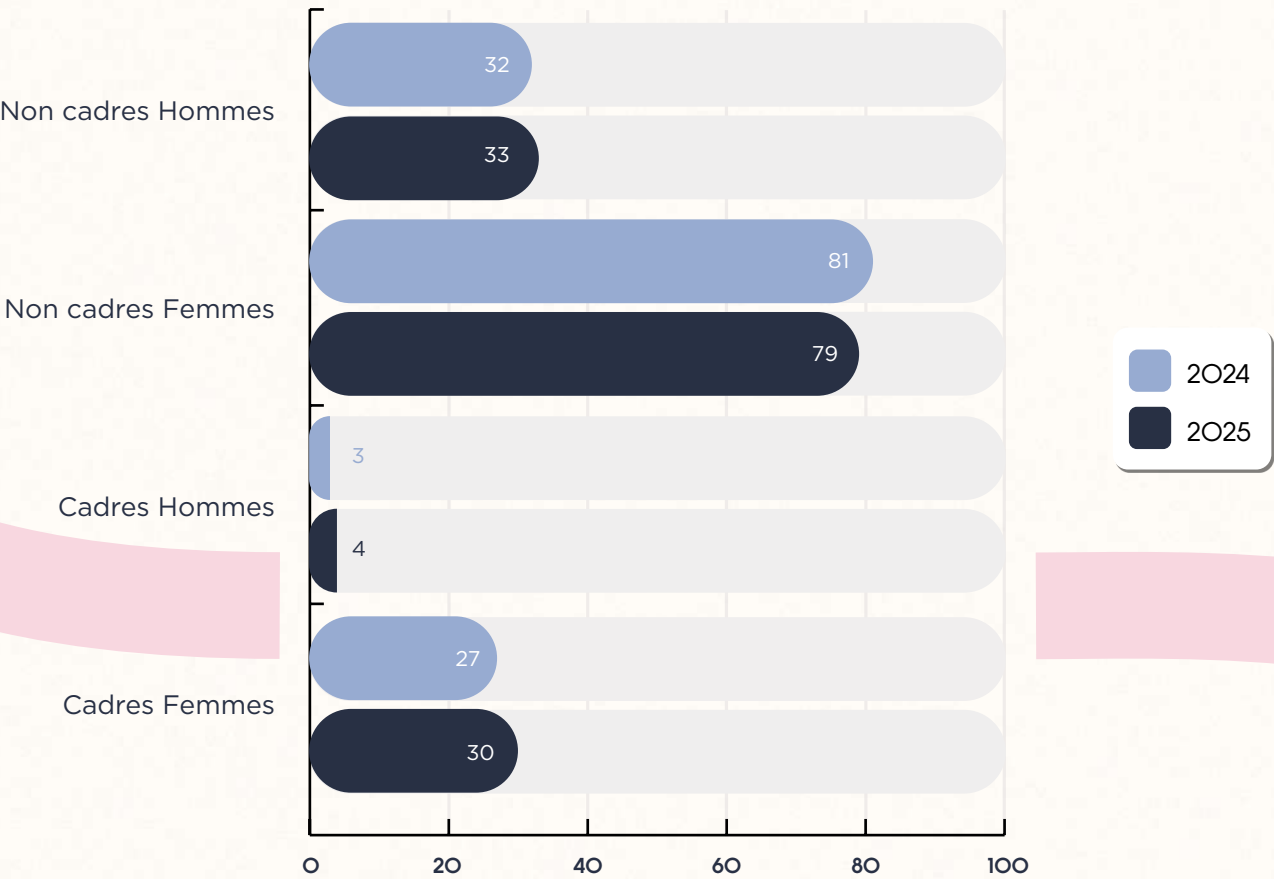


Répartition des salariés par type de contrat

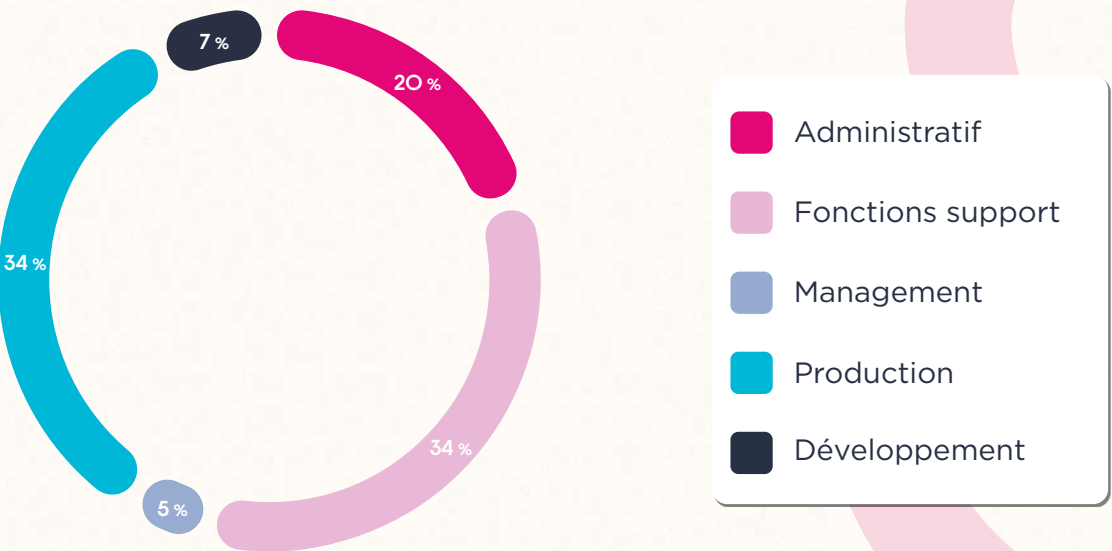
Pour l'année 2025, notre indice égalité femme/homme est de 89/100.



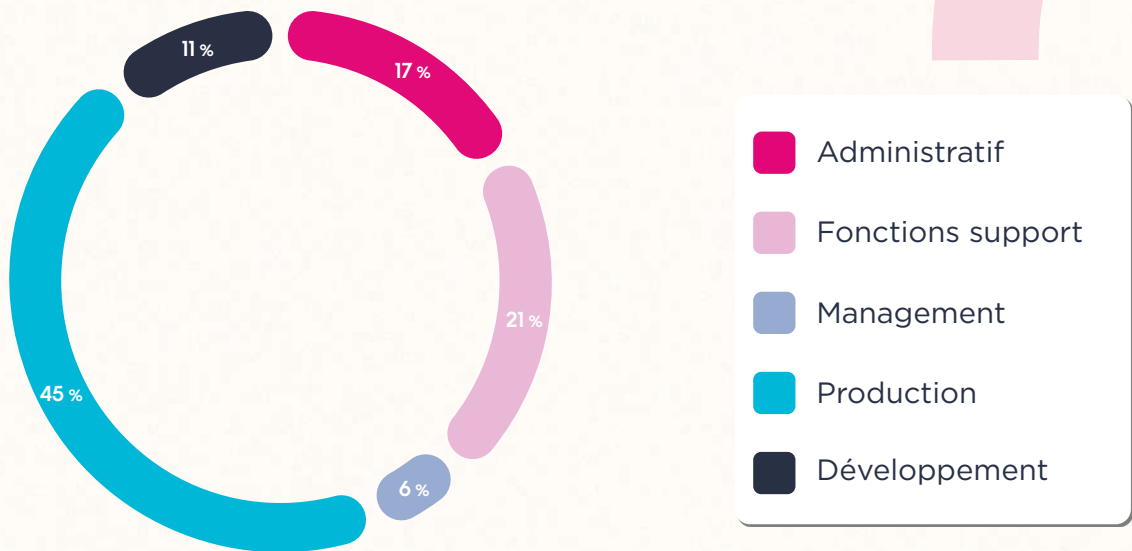
Répartition des salariés par catégorie et par genre



Répartition des salariés par catégorie d'emploi



Répartition de l'effectif formé par catégorie d'emploi



3.2 Une année de transformation et de structuration

L'année 2025 marque une étape décisive dans la transformation et la structuration de la Fondation, avec la mise en œuvre de plusieurs leviers structurants au service de son développement.

Dans cette dynamique, nous avons renforcé les fonctions stratégiques afin de sécuriser et soutenir notre développement.

L'arrivée d'une **responsable recrutement**, combinée au déploiement d'un outil ATS, a permis d'améliorer les processus de recrutement et de réduire les difficultés rencontrées sur certains postes. En parallèle, la création d'une page carrière intégrée au site internet de la Fondation INFA contribue à mieux valoriser les métiers et les engagements des salariés.

Nous travaillons également à consolider la marque employeur, notamment par la mise en place d'un traitement individualisé de chaque candidature, renforçant ainsi l'équité et l'inclusivité de nos pratiques.

L'intégration d'une **data analyst** constitue un levier majeur dans l'évolution de nos pratiques de pilotage. En structurant la collecte, le traitement et l'analyse des données, ce recrutement permet de fiabiliser les indicateurs, d'éclairer la prise de décision et de faire de la donnée un véritable outil stratégique au service de la performance.

En fin d'année, la structuration de la fonction commerciale s'est accélérée avec l'arrivée d'une **directrice commerciale**, chargée de piloter et dynamiser le développement de l'activité. La gestion des prospects a été repensée au plus près des territoires : elle est désormais assurée par les assistantes formation et les chargés de développement renforçant ainsi la réactivité et l'ancrage local. Le recrutement d'une assistante commerciale vient consolider ce dispositif et améliorer son efficacité.

3.3 Le développement des compétences et la consolidation du collectif

Dans un contexte de transformation des activités, nous avons engagé un plan pluriannuel de développement des compétences sur la période 2025-2027, avec l'ambition de sécuriser les parcours professionnels et d'accompagner les évolutions des métiers.

Ce plan structure à la fois les parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs et les parcours de formation par emploi, afin d'adapter les compétences managériales et professionnelles aux exigences réglementaires et organisationnelles.

En 2025, **137 salariés** ont bénéficié d'actions de formation, principalement dans les domaines de la coordination pédagogique, du développement et de la commercialisation de l'offre de formation, ainsi que dans le domaine de la comptabilité et de la finance. Nous avons consacré **4 % de sa masse salariale brute au développement des compétences**, traduisant un investissement significatif en faveur des salariés.

Le climat social s'inscrit dans une dynamique globalement positive, portée par une amélioration notable du **taux de turnover qui est passé de 20 % à 14 %**. Cette évolution témoigne d'un renforcement de la fidélisation des collaborateurs et d'une stabilisation progressive des équipes.

La qualité du dialogue social constitue également un socle structurant pour l'organisation. Les échanges avec les instances représentatives du personnel s'inscrivent dans une relation constructive et régulière, favorisant la concertation, l'anticipation des évolutions et la recherche de solutions partagées. **Ce climat de confiance contribue pleinement à l'accompagnement des transformations et à l'amélioration des conditions de travail.**

3.4 Une démarche qualité et sociale pour une performance durable

Dans la continuité de nos engagements, nous poursuivons le déploiement de la démarche d'amélioration continue en nous appuyant sur la norme ISO 9001 - management par la qualité, véritable cadre structurant pour renforcer la qualité de nos pratiques.

Cette démarche s'accompagne d'un travail approfondi de cartographie des processus, permettant de clarifier les modes de fonctionnement, d'optimiser les organisations internes et de renforcer la lisibilité des responsabilités et des interactions entre services et territoires. Elle contribue ainsi à sécuriser les pratiques existantes tout en favorisant leur harmonisation et leur montée en qualité.

Par ailleurs, notre politique active en faveur de l'inclusion confirme notre engagement en matière de responsabilité sociale. **L'augmentation significative du nombre de personnes en situation de handicap au sein des effectifs en témoigne, avec un effectif bénéficiaire de l'obligation d'emploi passant de 9,67 en 2024 à 18,33 en 2025.**

Cette évolution illustre notre volonté de rester fidèle à nos valeurs fondatrices d'inclusivité et de justice sociale.

3.5 Des équipes engagées au service de l'intérêt général

À la Fondation INFA, la solidarité constitue une valeur fondatrice pleinement incarnée par l'engagement de nos collaborateurs dans leurs missions quotidiennes aussi bien en centre de formation que dans les fonctions support.

En plus de cet engagement, les équipes se sont mobilisées tout au long de l'année, à travers de nombreuses initiatives solidaires et de sensibilisation.

Parmi elles, **la participation à la course connectée Odysee** dans le cadre d'**Octobre Rose** a réuni plus de **80 collaborateurs**, contribuant à la collecte de fonds pour la recherche contre le cancer du sein.

L'engagement s'est également illustré à travers des actions comme **Movember**, avec une journée dédiée à la sensibilisation, ou encore **l'opération Téléthon à Gouvieux**, menée depuis plus de 10 ans, avec la vente de paniers gourmands aux clients du restaurant d'application, permettant de reverser chaque année **plus de 1 000 € à cette cause.**



En parallèle, des formations au secourisme en santé mentale ont été déployées auprès des formateurs, afin de mieux repérer les situations de fragilité et d'adapter leur accompagnement. **Autant d'actions qui témoignent d'une mobilisation forte des équipes, en cohérence avec la mission sociale de la Fondation.**



RESPONSABILITÉ ET CAP COLLECTIF

4

4. RESPONSABILITÉ ET CAP COLLECTIF

4.1 Des comités au service de la mission

Dans le cadre de la Fondation, nous avons créé des instances et comités institutionnels, dépassant ainsi les actions traditionnelles et réglementaires des organismes de formation professionnelle.

Ces comités sont au service de la mission de l'INFA et travaillent en lien étroit avec la Fondation pour renforcer l'impact des activités.



Comité scientifique : mettre la pédagogie au coeur des expertises

En 2024, le Comité scientifique de la Fondation et la Direction de la pédagogie et de l'innovation ont investi dans un projet de recherche doctorale financé dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE). Il vise à soutenir l'évolution des pratiques pédagogiques et à éclairer les transformations du métier de formateur à partir de l'analyse de son activité réelle.

L'année 2025 a permis d'approfondir le travail empirique, avec l'exploitation de fonds documentaires et d'archives de l'INFA, la conduite d'entretiens auprès d'acteurs de terrain et la réalisation de plusieurs observations de situations de formation sur plusieurs sites de formation INFA dont le village-école.

Ces observations mettent notamment en évidence la place centrale accordée à l'expérience dans l'organisation des situations pédagogiques. Les premiers traitements analytiques font apparaître des points communs dans les manières de mobiliser la pédagogie par l'action ; ils révèlent aussi des variations

liées aux sites, aux configurations pédagogiques et aux publics accompagnés.

Ces premiers résultats ont fait l'objet de restitutions intermédiaires auprès du Comité scientifique. La poursuite du travail prévoit notamment la mise en place d'observations inscrites dans la durée, conduites au printemps 2026 sur une sélection de sites et de formations. Elle comprendra également un élargissement du regard du côté des entreprises, afin d'étudier les situations intermédiaires situées entre formation et activité professionnelle.

Cette démarche progressive doit permettre de produire des repères utiles pour la compréhension des pratiques réelles de formation et pour l'évolution des orientations pédagogiques de l'INFA.

infa
conseil scientifique

Association des Amis : développer notre impact sur les territoires

Inscrite dans les statuts de la Fondation INFA, l'Association des Amis a pour vocation de contribuer au rayonnement et au développement de ses actions.

Dans ce cadre, une mission de structuration du mécénat lui a été confiée afin de participer à la définition d'une stratégie de mécénat en cohérence avec le projet et les valeurs de la Fondation. La mission porte aussi bien sur l'identification des projets à soutenir dans les centres de formation que sur la mobilisation du réseau de partenaires et de soutiens. Le réseau est composé des anciens stagiaires des centres de formation, des partenaires entreprises de l'INFA et de toutes les personnalités qui soutiennent ses activités.

Le mécénat est une véritable opportunité pour l'INFA de développer ses missions d'intérêt général et d'accroître son impact social sur les territoires.

4.2 Porter la voix de l'innovation et du progrès social

Forte de ses 80 ans d'expérience, la Fondation affirme son rôle d'acteur engagé, à la fois dans l'action et dans la réflexion, en portant des convictions et des propositions pour accompagner les transformations du secteur de la formation et contribuer à faire évoluer les pratiques.

Assumer un leadership collectif

Les acteurs de la formation ont la responsabilité de proposer des modalités pédagogiques et des formats d'accompagnement adaptés aux évolutions des métiers et de la société. Porter ces innovations leur permet de rester au service de l'intérêt général. Les expérimentations, menées de manière scientifique, produisent des résultats mesurables qui permettent de valoriser les réussites et de faire changer d'échelle les initiatives les plus porteuses.

Pratiquer le double "aller vers"

Pour les organismes de formation, le dialogue se joue sur deux fronts indissociables. D'un côté, aller vers les publics : les inclure, les motiver, leur faire découvrir les métiers et leur offrir les moyens de se former. De l'autre, aller vers les entreprises : collaborer, co-construire les savoirs et investir l'entreprise comme un véritable lieu d'apprentissage. C'est par le dialogue et la rencontre que nous pourrions créer les conditions d'un emploi durable et non subi, par le biais de la formation.

Porter l'innovation pédagogique et sociale

Les acteurs de la formation ont la responsabilité de proposer des modalités pédagogiques et des formats d'accompagnement adaptés aux évolutions des métiers et de la société. Porter ces innovations leur permet de rester au service de l'intérêt général. Les expérimentations, menées de manière scientifique, produisent des résultats mesurables qui permettent de valoriser les réussites et de faire changer d'échelle les initiatives les plus porteuses.

La digitalisation au service de la pédagogie

Les outils numériques offrent de réelles opportunités pour enrichir l'apprentissage. Mais sans vigilance, la digitalisation peut creuser les fractures numériques et exclure les publics les plus vulnérables. Leur adoption doit être guidée par un objectif d'acquisition de savoirs et de compétences. La technologie doit renforcer l'accompagnement humain, non le remplacer, afin de demeurer un moyen d'émancipation et non une fin en soi.

Réaffirmer le rôle de l'éducation populaire

Dans un contexte fortement concurrentiel, où les compétences se renouvellent rapidement, la formation risque de se réduire à une adaptation standardisée aux besoins du marché et aux commandes publiques. L'éducation populaire lui redonne toute sa place : celle d'un vecteur d'émancipation équitable. Il ne s'agit pas seulement de former, mais de former des citoyens responsables, autonomes et capables de contribuer activement aux transformations collectives.

MA

Nous croyons que la formation est un levier d'émancipation personnelle et sociale.

Nous croyons que le travail d'insertion et d'accompagnement permet à la formation professionnelle d'être durable et inclusive.

Nous croyons que les parcours longs permettent aux individus de se transformer, de s'affirmer et de devenir des professionnels responsables.

Nous croyons que l'innovation et la coopération sont les moyens de concilier les attentes des individus, des entreprises et des territoires.

NI

Nous cherchons à construire avec les partenaires économiques, institutionnels et de terrain des voies d'avenir, des voies d'excellence.

Nous voulons agir face aux bouleversements d'un monde du travail en pleine transformation, marqué par la numérisation, la montée des inégalités et l'urgence environnementale.

Nous voulons faire reconnaître la formation comme un moteur de progrès social et territorial, en phase avec les besoins réels des métiers et des publics.

S'engager avec l'INFA c'est :

- + transformer la formation en levier de progrès et d'inclusion
- + contribuer activement à un projet qui place l'humain au cœur de chaque action
- + innover et construire ensemble des solutions adaptées aux défis d'aujourd'hui et de demain.

FES TE

Depuis 80 ans, la Fondation INFA s'inscrit dans l'héritage de l'éducation populaire et agit chaque jour en faveur de l'égalité des chances et de la promotion sociale par la formation professionnelle.

Notre mission est d'accompagner un nombre croissant de personnes vers l'emploi et la réussite. Par une pédagogie fondée sur l'action et l'expérience, nous donnons à chacun les outils pour bâtir son avenir et nous contribuons, aux côtés de nos partenaires, à relever les défis des mutations du travail et des territoires.

Nous formons des professionnels compétents et responsables, des citoyens engagés, en valorisant les métiers et en construisant des réponses adaptées aux besoins des entreprises et de la société. Notre mission ne s'arrête pas aux portes du centre de formation : elle s'inscrit dans une démarche collective, où chaque acteur – stagiaire, entreprise, institution – a un rôle à jouer.

Conclusion

2025 aura été une année charnière. Une année qui nous a permis à la fois de regarder d'où nous venons et de clarifier où nous voulons aller. Dans un environnement plus exigeant, nous avons fait le choix de rester fidèles à notre mission tout en transformant nos manières d'agir.

Ce rapport en témoigne : la Fondation INFA est en mouvement. Elle se structure, se renforce, développe ses capacités d'action et continue d'innover pour répondre aux besoins des personnes que nous accompagnons et des territoires dans lesquels nous sommes engagés.

Mais ce mouvement ne peut se construire seul.

La coopération est au cœur de notre modèle. Coopération entre équipes, entre territoires, avec les acteurs de l'insertion, les institutions, mais aussi et de plus en plus avec les entreprises. C'est dans cette capacité à faire ensemble que réside notre force et notre utilité.

Le Culture Book que nous avons partagé cette année en pose les fondements : une manière d'agir tournée vers le réel, vers l'autre, vers l'impact.

Les années à venir nous demanderont de poursuivre cette trajectoire avec exigence et engagement : consolider notre modèle, amplifier notre développement et continuer à faire la preuve, chaque jour, de notre utilité sociale.

C'est collectivement que nous y parviendrons.

Suivez notre actualité sur les réseaux !

LinkedIn



Facebook



Instagram



TikTok



Podcast



La Fondation INFA sur YouTube

Notre chaîne YouTube vous plonge au cœur de nos actions et de la vie de nos centres. Un contenu vivant pour mieux comprendre nos missions, nos valeurs et notre impact. N'hésitez pas à la découvrir et à vous abonner pour suivre toute notre actualité !

Abonnez-vous !



info

Fondation
nationale
pour la
Formation

LA FORMATION L'EMPLOI LA VIE

Fondation INFA

Siège social
10-12 avenue du Val-de-Fontenay
94120 Fontenay-sous-Bois



fondation@infa-formation.com



www.infa-formation.com

